

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 MARS 2021**

C.M. 21.02

Date de convocation : 19 mars 2021
Date d'affichage : 19 mars 2021
Compte-rendu succinct : 31 mars 2021

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 32
Votants : 35

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six mars, à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE - M. BEKKOUCHE - MME DENIS (A PARTIR DE 19H20) - M. FOURNIER - MME NEMO – M. VILLALBA-MOLERO - MME EUDE – M. AUMARD - MME SIMONOT - MM. MORENCY - AHOANSOU – GUEGUEN - MME JACQUEMART - M. PROST - MME LINDAYE - MM. OLIVEIRA -EUDE - MMES MONDIERE - MAZZOLENI - SOLTY – MM. CORNAND – MARTINVILLE - MME LAMRI – M. MOHAMED -MME GARAULT – M. LEBON – MME BAKIR-- M. MENDY - MMES PHIENBOUPHA - KLEIN-POUCHOL – LAAGUID.

ETAIENT REPRESENTES : MME DENIS (POUVOIR M. AUMARD JUSQU'A 19H20) - MME BRUNET (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO) - MME OUBOUYA (POUVOIR MME MONDIERE) – M. CARVALHO (POUVOIR MME PHIENBOUPHA)

SECRETAIRE : MME NEMO

Installation de Madame LAAGUID en qualité de Conseillère Municipale

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2021.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 21-01-02 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES
- 21-01-03 – CONVENTION « ROUTAGE EMAIL » POUR LA DIFFUSION DE LA LETTRE D'INFORMATION NUMERIQUE DE LA VILLE DE TORCY
- 21-01-04 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (PLAN DE RELANCE) – REALISATION D'UN PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC – PERFORMANCE ENERGETIQUE
- 21-01-05 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE – LOCAL 9 PASSAGE DE LA MOGOTTE
- 21-02-06 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES
- 21-03-07 – REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2021 – SOCIETE COLT TECHNOLOGY SERVICES
- 21-03-08 – REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2021 – SOCIETE ORANGE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

.....

ETAT DES INDEMNITES DES ELUS

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a créé les articles L 2123-24-1-1, L 3123-19-2-1, L 4135-19-2 et L 5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces articles instaurent des mesures de transparence applicables aux élus des communes, des départements, des régions et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Chaque année, ces établissements et collectivités doivent établir un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant dans l'organe délibérant, au titre de tout mandat et de toutes fonctions liées à un mandat local exercées en leur sein ou dans toute autre structure. Cet état doit être communiqué chaque année, avant l'examen du budget, soit avant le 15 avril 2021. Il est précisé que les montants doivent y être exprimés en euros et en brut.

ETAT DES INDEMNITES DES ELUS 2021

Fonctions	Noms et prénoms	Indemnités brutes annuelles	Remboursement de frais
Maire	LE LAY-FELZINE Guillaume	58 519.44	
Adjoint 1	VERTENEUILLE Nicole	15 012.72	
Adjoint 2	BEKKOUCHE Ouassini	15 012.72	
Adjoint 3	DENIS Annie	15 012.72	
Adjoint 4	FOURNIER Daniel	15 012.72	
Adjoint 5	NEMO Marie-Luce	15 012.72	
Adjoint 6	VILLALBA MOLERO Florent	15 012.72	
Adjoint 7	EUDE Brigitte	15 012.72	
Adjoint 8	AUMARD Philippe	15 012.72	
Adjoint 9	SIMONOT Elyane	15 012.72	
Adjoint 10	MORENCY Eric	15 012.72	
Conseiller municipal délégué	AHOUANSOU Virgile	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	BRUNET Stéphanie	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	GUEGUEN Michel	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	JACQUEMART Marie-Bénédicte	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	PROST Emmanuel	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	LINDAYE Henriette	8 094.24	
Conseiller municipal délégué	OLIVEIRA Roméo	8 094.24	
Conseiller municipal non délégué	EUDE Gérard	1 176	
Conseiller municipal non délégué	MONDIERE Anne-Sophie	1 176	
Conseiller municipal non délégué	MAZZOLENI Céline	1 176	
Conseiller municipal non délégué	SOLTY Anick	1 176	
Conseiller municipal non délégué	CORNAND René	1 176	
Conseiller municipal non délégué	OUBOUYA Haïet	1 176	
Conseiller municipal non délégué	MARTINVILLE Jérémy	1 176	
Conseiller municipal non délégué	LAMRI Khadidja	1 176	
Conseiller municipal non délégué	MOHAMED Chanfi	1 176	

Conseiller municipal non délégué	GARAULT Séverine	1 176	
Conseiller municipal non délégué	LEBON Fabien	1 176	
Conseiller municipal non délégué	BAKIR Fatma	1 176	
Conseiller municipal non délégué	MENDY Peupedje	1 176	
Conseiller municipal non délégué	PHIENBOUPHA Nathalie	1 176	
Conseiller municipal non délégué	CARVALHO Marc-Antoine	1 176	
Conseiller municipal non délégué	KLEIN-POUCHOL Danielle	1 176	
Conseiller municipal non délégué	LAAGUID Fatima	1 176	

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CONTROLE DE GESTION

21-02-01 – MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE 2020 CONCERNANT LES UNITES LOCALISEES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS).

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, fixe le montant des frais de scolarité pour l'année civile 2020 à 1 020.04 € et précise que les frais de scolarité seront tarifés auprès des communes concernées par des enfants scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

21-02-02 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve le projet de remplacement des menuiseries du groupe scolaire Victor Hugo dont le montant est estimé à 58 997,13 € HA et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

21-02-03 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – AMENAGEMENT DU SQUARE DES GRADINS

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve le projet d'aménagement du square des Gradins dont le montant est estimé à 180 334.00 € HAT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

SCOLAIRE

21-02-04 - CARTE SCOLAIRE - RATTACHEMENT DES NOUVELLES RUES DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE AU GROUPE SCOLAIRE DU CLOS DE LA FERME

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, précise que le 2/4/6 allée Millepertuis et 2/4 côté pair et du 1 au 9 côté impair rue Hespérie sont rattachés au groupe scolaire du Clos de la Ferme.

ADMINISTRATION GENERALE

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

21-02-05 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES, NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, désigne en qualité de membre de la commission Finances, Nouvelles Technologies de la Communication et Démocratie participative, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Mme VERTENEUILLE
- M. PROST
- Mme JACQUEMART
- Mme SOLTY
- M. CORNAND
- M. MARTINVILLE
- M. MENDY
- M. GUEGUEN
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-06 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DE LA VILLE DURABLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Aménagement de la Ville durable, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- M. BEKKOUCHE
- M. FOURNIER
- M. MORENCY
- M. OLIVEIRA
- Mme MONDIERE
- M. VILLALBA-MOLERO
- M. MOHAMED
- M. EUDE
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-07 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTE, EMPLOI, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Santé, Emploi, Habitat et Politique de la Ville, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Mme NEMO
- M. AHOUANSOU
- Mme BRUNET
- Mme LINDAYE
- Mme OUBOUYA
- Mme GARULT
- M. GUEGUEN
- Mme BAKIR
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-08 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPORT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Sport, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Mme EUDE
- M. AHOUANSOU
- M. OLIVEIRA
- M. LEBON
- Mme MONDIERE
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-09 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE, ANIMATION SOCIOCULTURELLE, COMMERCE, VIE ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Culture, Animation socioculturelle, Commerce, Vie associative et Patrimoine, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- M. AUMARD
- M. VILLALBA-MOLERO
- M. PROST
- Mme MAZZOLENI
- Mme JACQUEMART
- Mme SOLTY
- M. CARVALHO
- M. MARTINVILLE
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-10 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION, ENFANCE ET PETITE ENFANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Education, Enfance et Petite Enfance, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Mme DENIS
- Mme SIMONOT
- Mme LAMRI
- Mme MAZZOLENI
- M. LEBON
- Mme PHIEBOUPHA
- Mme BAKIR
- Mme LINDAYE
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

21-02-11 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE ELECTORALE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la Commission de contrôle :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none">- Mme SOLTY- M. LEBON- Mme MAZZOLENI- Mme KLEIN-POUCHOL- Mme LAAGUID	<ul style="list-style-type: none">- M. CORNAND- M. MARTINVILLE

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

21-02-12 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU MARCHE COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT – AVENANT 3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet d'avenant n°3 relatif au dégrèvement sur le montant de la redevance annuelle pour l'année 2020 à hauteur de 1 000€, du par la SAS LOISEAU MARCHES ayant son siège social 147, boulevard d'Alsace Lorraine au Perreux-sur-Marne et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

21-02-13 - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES A MOTORISATION ELECTRIQUE DONT LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE (SDESM) EST COORDONATEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune au groupement d'achat pour l'acquisition de véhicules à motorisation électrique, accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commande et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif et son annexe 1 relatif à l'engagement minimum de commande.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

21-02-14 - CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE POUR 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention unique pour l'année 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne et autorise Monsieur le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

21-02-15 - CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE SEINE ET MARNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention avec le Centre de Gestion de Seine et Marne pour l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive à compter du 1^{er} janvier 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et effectuer toutes formalités nécessaires.

21-02-16 - CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT – CONTRAT DE PROJET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création à compter du 1^{er} avril 2021 d'un emploi non permanent dans le grade de Community Manager sur le grade d'attaché, pour une durée prévisible de 3 ans, soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2024 inclus, à temps complet, renouvelable dans la limite de 6 ans.

21-02-17 - DISPOSITIF DE DON DE JOURS A UN AGENT PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le règlement sur le don de jours de repos au bénéfice d'un parent pour son enfant qui décède avant l'âge de 25 ans ou assume la charge effective et permanente d'une personne qui décède avant cet âge.

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

21-02-18 - CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE AVEC FREE MOBILE POUR L'INSTALLATION D'UNE ANTENNE-RELAIS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES – AVENANT DE TRANSFERT A LA SOCIETE ON TOWER FRANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant de transfert des droits et obligations attachés à la convention du 27 décembre 2017 de la Société Free Mobile à la Société On Tower France dont le siège social se situe 58, avenue Emile Zola, Immeuble Ardeko – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

21-02-19 - CONVENTION LOCALE POUR L'ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES D'ORANGE ET DES RESEAUX AERIENS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ETABLIS SUR SUPPORTS COMMUNS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention locale – Option B - pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs entre la Commune et Orange et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

21-02-20 - AVENANT A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE POLE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de pôle de Torcy et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

DIRECTION DE L'URBANISME

21-02-21 - CESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY DE LA PARCELLE AR 15 POUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA PARTIE NORD DU PROJET DE PARC AGRICOLE ET SON CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle AR 15 à l'euro symbolique et de la classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

21-02-22 - CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE COMMUNE DE TORCY / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE (CAPVM) DES PARCELLES AB 141 AB 142 ET AB 243 SITUÉES RUE DE LA FOSSE AUX LOUPS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la cession des parcelles AB 141, AB 142 et AB 243 à la CAPVM à l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

21-02-23 - CESSION COPROPRIÉTÉ LE COLBERT / COMMUNE DE TORCY DE LA PARCELLE AL 268 ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir la parcelle AL 268 à l'euro symbolique et de la classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

21-02-24 - CESSION COPROPRIÉTÉ « COTÉ JARDIN NORD » / COMMUNE DE TORCY A L'EURO SYMBOLIQUE D'UN LOT DE VOLUME DE LA PARCELLE BK 125 (ALLÉE ETIENNE MONDINEU) ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition à l'euro symbolique du lot de volume correspondant à l'allée Etienne Mondineu issu de la parcelle BK 125 et de le classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05 le vingt-six mars deux mille vingt-et-un.

Le Maire
Guillaume LE LAY-FELZINE

